



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Choisir la Nouvelle-Aquitaine

choisir
le service
public gouv.fr



● LE RÔLE DES AGENTS PUBLICS DE L'ÉTAT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

● ACTIONS ET PROJETS : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

● VOS SERVICES RH : ACTION SOCIALE, FORMATION, MOBILITÉ

Vocation
Service public.fr

Choisir la Nouvelle-Aquitaine

et relever les défis de demain !

La Nouvelle-Aquitaine présente de nombreux atouts. C'est la plus grande région de France par sa superficie et ses 12 départements. Elle s'étend sur 84 036 km² (soit un huitième du territoire national) et compte 6 081 985 habitants (au 1^{er} janvier 2022).

C'est aussi une région qui attire 25 000 personnes de plus par an depuis 6 ans, avec des situations géographiques contrastées.

Et je crois que c'est surtout la diversité de cette région qui en fait la richesse : la mer (723 km de littoral), la forêt, la plaine, de grands centres urbains, la montagne, la ruralité.

La Nouvelle-Aquitaine, c'est également un salarié sur quatre (soit 487 600 personnes) qui travaille dans la Fonction publique. Elle concentre ainsi 8,9 % des effectifs de la Fonction publique en France.

En construisant ce guide, j'ai voulu illustrer de manière concrète les actions de l'État dans cette belle région aux multiples facettes et, au travers de ces actions, vous présenter la variété des missions et la diversité des métiers qu'il est possible d'exercer en rejoignant les services de l'État en Nouvelle-Aquitaine !

Car, si mon rôle de préfet de région est d'impulser, arbitrer et accompagner les agents de l'État, aux côtés des directeurs régionaux, des préfets de département et des chefs des services de l'administration territoriale de l'État, dans l'exécution des politiques de l'État dans la région, il est aussi de promouvoir notre service public qui évolue constamment en s'adaptant aux évolutions du monde de travail, du numérique et au grand défi de la transition écologique.

Je souhaite par ailleurs que ce guide soit un outil d'attractivité et d'accueil pour les nouveaux arrivants, en leur apportant un premier niveau d'information pour faciliter leur recrutement, leur intégration et leur parcours professionnel.

En effet, au-delà des missions assurées par les services de l'administration de l'État, la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière propose divers métiers dans de multiples domaines : achats, bâtiment, culture et patrimoine, défense, enseignement, numérique, sécurité, social, sports, recherche, transports...

La Fonction publique est ouverte à tous les talents, et tous ceux qui ont envie de s'engager et de servir l'intérêt général y ont leur place. Les métiers du service public sont bien plus nombreux qu'on ne l'imagine (plus de 1 000 métiers !).

Rejoindre le service public, c'est :

- La promesse d'un métier qui a du sens.
- La perspective de développer des compétences professionnelles variées.
- La possibilité tout au long de son parcours de changer de métier d'environnement et de territoire, tout en restant au sein de la Fonction publique !

Choisissez le service public en Nouvelle-Aquitaine !

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
préfet de la Gironde,
Étienne GUYOT



Découvrez, au travers de ce guide, les grands projets portés par l'État en Nouvelle-Aquitaine, les services dans lesquels s'exercent ces missions et des repères pour accompagner votre prise de fonctions et votre évolution professionnelle.

LE SGAR, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
Un service à compétence régionale. Un rôle essentiel de coordination des politiques publiques et d'appui au préfet de région. **PAGES 4-5**

LES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX COMMUNS DÉPARTEMENTAUX (SGCD)
Au service de l'administration et des agents publics. Une nouvelle organisation des fonctions supports communes à l'ensemble de l'administration de l'État sous l'autorité du préfet de département. **PAGES 16-17**

DÉPOLLUTION DES ANCIENNES DÉCHARGES
Agir et mobiliser les acteurs du territoire. Une déclinaison du Plan national de résorption des décharges littorales déployée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). **PAGES 6-7**

DÉCARBONATION DES INDUSTRIES
Agir pour réduire les émissions de CO². Une fonction de conseil aux entreprises de Nouvelle-Aquitaine assurée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). **PAGES 8-9**

SÉCURITÉ ET QUALITÉ ALIMENTAIRES
Agir pour une meilleure alimentation. Des Projets alimentaires territoriaux impulsés par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) dans le cadre du Programme national de l'alimentation. **PAGES 10-11**

CADRE DE VIE
Promouvoir des projets profitables à tous. La promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité portée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). **PAGES 12-13**

MER ET LITTORAL
Agir pour la protection et la sécurité de l'environnement marin. Un accompagnement des acteurs du monde maritime pour collaborer et contribuer au développement durable de la mer, animé par la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique (DIRM SA). **PAGES 14-15**

CHOISIR LE SERVICE PUBLIC EN NOUVELLE-AQUITAINE
Recrutement et évolution professionnelle **PAGES 18-19**

FACILITER VOTRE INTÉGRATION ET VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL
Action sociale, formation, mobilité **PAGES 20-21-22-23**

Le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Un service à compétence régionale



Le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région et avec les services de l'État en région, les politiques nationales et européennes concernant le développement économique et social de l'aménagement du territoire.

Cheville ouvrière de la **coordination interministérielle**, tout en étant un lieu d'animation et d'expertise, le SGAR s'appuie sur une équipe interministérielle de chargés de mission et de collaborateurs issus d'horizons professionnels très divers. Autant d'experts sur des domaines d'intervention de l'État en région comme l'énergie, les transports, le logement, l'emploi, l'économie, l'innovation, le numérique, la politique de la ville, l'égalité des territoires, l'égalité hommes-femmes, mais aussi les ressources humaines, la recherche, le budget...

Le SGAR constitue, auprès du préfet de région, un « état-major » organisé autour de trois grandes fonctions :

- Une fonction transversale d'ensembliser interministériel : élaboration et suivi du contrat de projets État-Région, stratégies régionales de l'État, études et évaluation, coopération transfrontalière et internationale.
- Une fonction d'appui au préfet de région dans la conduite des différentes politiques de l'État (hors sécurité et ordre public), notamment au travers de l'animation et de la coordination des administrations

de l'État dans la région et dans la prise en charge de projets interministériels.

- Une fonction de coordination et de mutualisation des moyens de l'État dans la région (budgets et gestion financière, ressources humaines, immobilier, achats...).

Sont intégrées au SGAR de Nouvelle-Aquitaine la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité et la délégation à l'accompagnement régional du ministère des Armées. Le SGAR a par ailleurs une autorité fonctionnelle sur

la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation et sur la délégation à l'information stratégique et à la sécurité économique.

Le SGAR coordonne également les actions de toute nature qui intéressent les douze départements de la région, hormis dans les domaines de la sécurité, de l'ordre public, de la politique d'immigration, qui relèvent de l'échelon départemental et de l'échelon zonal de l'État.

Voir le site du SGAR : <https://bit.ly/3T8l89t>



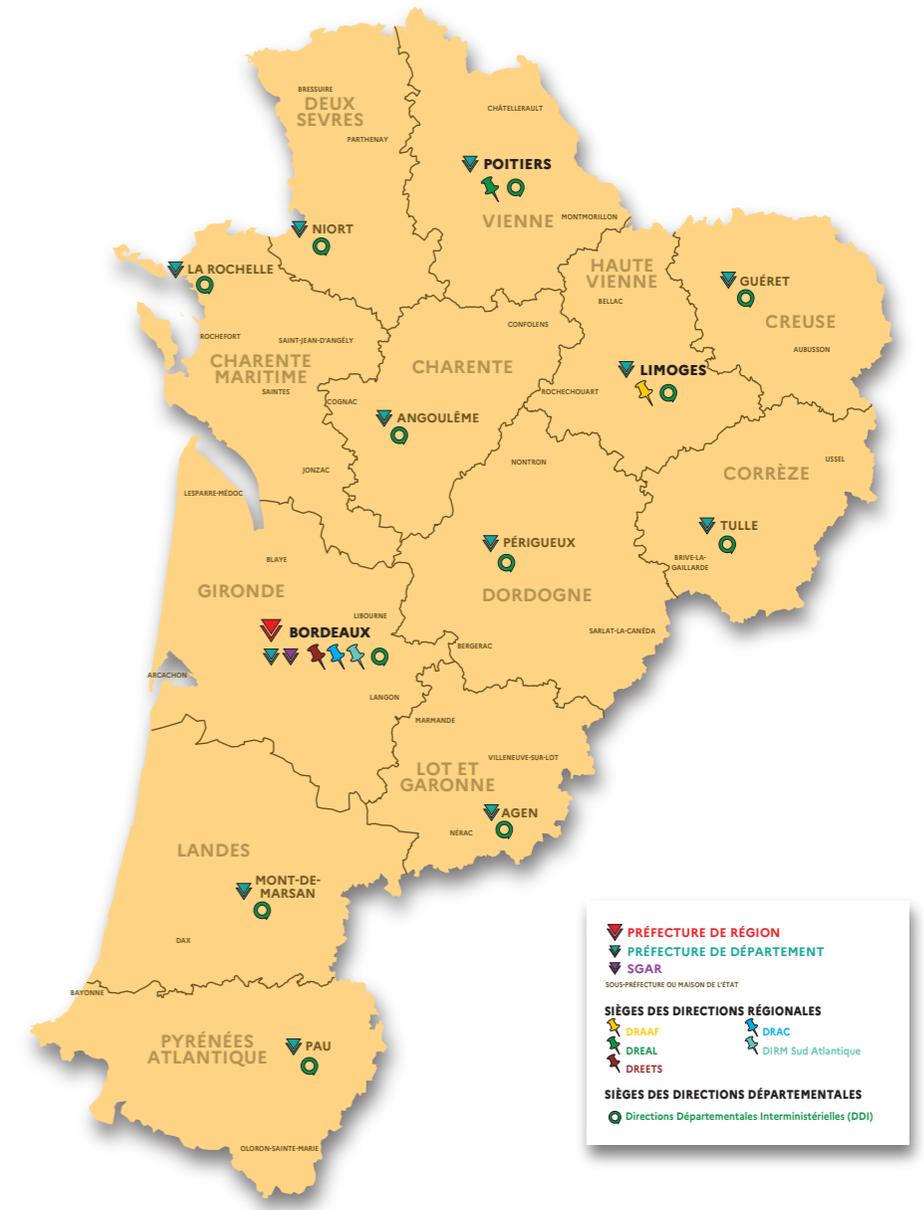
PATRICK AMOUSSOU-ADEBLÉ
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES DE NOUVELLE-AQUITAINE
Corps des administrateurs de l'État

« Sur l'ensemble de ses compétences, le SGAR est l'échelon indispensable du fonctionnement de l'État dans les territoires.

En y entrant, comme dans l'ensemble de l'administration, on agit au service du collectif, de l'intérêt général.

Et sur une partie de ses missions, le SGAR offre des perspectives d'évolution professionnelle intéressantes pour les agents qui ont acquis un peu d'expérience et souhaitent la mettre au service de l'action de l'État en région. »

L'ORGANISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT EN NOUVELLE-AQUITAINE



Dépollution des anciennes décharges

Agir et mobiliser les acteurs du territoire



© Thierry DEGEN - DREAL Nouvelle-Aquitaine

Les agents de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Nouvelle-Aquitaine participent au défi de la transition écologique et énergétique de notre société. En effet, sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, la DREAL met en œuvre les politiques du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) et du ministère de la Transition énergétique (MTE) dans les domaines de l'aménagement du territoire, des déplacements, de l'habitat et du logement, de la maîtrise des risques naturels et technologiques, et de la préservation des ressources naturelles.

Ainsi, la DREAL a participé au projet de dépollution et de renaturation de la décharge de Pré-Magnou, à Fouras-les-Bains, en Charente-Maritime. Ce site est le premier à avoir bénéficié du Plan national de résorption des décharges littorales annoncé par le Président Emmanuel Macron lors du sommet international One ocean summit qui s'est tenu à Brest en février 2022.

Le plan concerne d'anciennes décharges où, dans les années 1960-1970, on pouvait déposer tout type de déchets ménagers. Ces zones étaient bien dédiées à cet usage, mais aucun tri ni traitement n'y était effectué. On recouvrait simplement les déchets de terre de temps en temps.

Or certaines de ces décharges, qui se situent sur le littoral français, sont une source de pollution grave : soumises à un risque d'érosion et de submersion marine lié au changement climatique, elles libèrent les déchets en mer et sur la côte.

Au Pré-Magnou, la DREAL et les collectivités se sont préoccupées de la situation dès l'année 2014, à l'occasion du projet d'extension d'une réserve naturelle nationale, celle du marais d'Yves. Des études ont été menées pour caractériser ce dépôt et envisager sa résorption. La quantité de déchets enfouis (et susceptibles de se déverser dans la mer) a été évaluée à environ 21 000 m³ (en majorité de la ferraille, du verre et du plastique), répartie sur environ 2 hectares.

Les collectivités, en particulier le Conseil départemental, ont alors manifesté leur intention de financer la dépollution et la renaturation du site, afin de stopper à la source cette pollution chronique qui impacte le marais ainsi que le bassin ostréicole de Fouras. Mais le budget nécessaire de 71 millions d'euros n'était pas à leur portée.

La DREAL et ses partenaires ont argumenté auprès du ministère de la Transition écologique pour obtenir des fonds qui puissent compléter le plan de financement. Et c'est au début de l'année 2022 que, lors du sommet One ocean summit, un fonds national d'intervention a été créé pour financer la dépollution et la résorption de ces décharges sur l'ensemble du littoral français en dix ans.

Le projet de Pré-Magnou a donc été le premier à bénéficier de ce fonds national, porté par l'ADEME, qui a contribué à hauteur de 50 % du coût de l'opération. Le plan de financement étant bouclé, le chantier a pu être conduit en 2023. Il a été décidé :

- de dépolluer le site en triant les déchets sur place de manière à les envoyer dans les différentes filières de traitement (verre, métal, amiante, etc.) ;
- puis de le renaturer, c'est-à-dire de lui permettre de retrouver un état naturel compatible avec l'extension de la réserve naturelle du marais d'Yves, sans apport de matériaux ni de végétaux extérieurs.



JACQUES REGAD

DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT DE LA DREAL DE NOUVELLE-AQUITAINE
Corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

« En Nouvelle-Aquitaine, les 850 agents de la DREAL sont répartis sur trois principaux sites à Bordeaux, Limoges et Poitiers (le siège), auxquels s'ajoutent des implantations dans chacun des 12 départements de la région.

Nous mettons en œuvre les politiques publiques qui correspondent à la transition énergétique au sens large, dans les domaines de la **mobilité**, de la **production d'énergie renouvelable**, de la **sobriété énergétique**, de la **qualité de l'eau** et de sa **gestion quantitative**, de la **biodiversité**, etc.

Il s'agit par exemple de la construction et de l'élargissement de routes nationales, de l'évaluation de l'impact environnemental des projets d'aménagement prévus par les collectivités ou les industriels, du contrôle des carrières d'exploitation des minerais, du suivi des barrages hydrauliques, etc.

Pour nos activités de terrain, nos agents sont surtout des ingénieurs et des techniciens qui ont des missions d'instruction de dossiers, de conseil ou d'analyse. Une autre partie des agents assure les fonctions supports. »

Dans ce **projet exemplaire**, la DREAL a joué le **rôle de médiateur** auprès des usagers, des partenaires locaux et du ministère, en justifiant la nécessité d'intervenir. Ensuite, elle a **encadré le projet** sur le plan réglementaire et financier et a **suivi les différentes étapes** du projet pour le rendre opérationnel. Ce sont donc ses agents, ingénieurs ou techniciens, qui ont mobilisé leurs **compétences dans les domaines de la protection des milieux naturels, de la réglementation et de l'ingénierie financière**.

D'autres structures de l'État sont intervenues, en particulier les établissements publics tels que le Conservatoire du littoral, qui a acheté le terrain, et le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), qui a conseillé le maître d'ouvrage sur le plan technique. Il s'agit désormais de protéger le site à

long terme. La DREAL va encadrer, valider et financer le plan de gestion qui sera proposé par le gestionnaire de la réserve naturelle.

La DREAL de Nouvelle-Aquitaine va aussi pouvoir participer à un nouveau projet de dépollution d'une ancienne décharge : celle de Saint-Trojan, sur l'île d'Oléron, identifiée dans la liste nationale des sites prioritaires éligibles au fonds d'intervention du Plan national de résorption des décharges littorales.

POUR ALLER PLUS LOIN :
Plaquette de présentation de la DREAL Nouvelle-Aquitaine : <https://bit.ly/3thqnbv>



Témoignages vidéo des acteurs mobilisés sur le site de Pré-Magnou à Fouras-les-Bains en Charente-Maritime.

Décarbonation des industries

Agir pour réduire les émissions de CO²



© Ciments CALCIA

L'industrie est responsable d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre en France. Afin de répondre au grand défi de la transition écologique, le plan d'investissement France 2030 fixe l'objectif de diminuer par deux ces émissions d'ici à la prochaine décennie. Tous les secteurs doivent y contribuer, en particulier les industries qui émettent beaucoup de CO² telles que celles de la chimie, de la métallurgie, de la cimenterie, de l'agroalimentaire, etc.

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) participe à cet objectif de décarbonation de l'industrie.

Le service économique de l'État en région Nouvelle-Aquitaine fait ainsi l'interface entre l'administration et les entreprises, notamment les sites industriels les plus émetteurs de CO².

Il s'agit d'inciter ces sites à mener des actions pour diminuer leurs émissions, en promouvant les dispositifs financiers de l'État mais aussi l'évolution du marché carbone.

Ainsi, dans les Deux-Sèvres, la DREETS a participé aux échanges avec une cimenterie qui est le principal émetteur de gaz à effet de serre de la région Nouvelle-Aquitaine. Un plan avec 300 millions d'euros d'investissement, dont une aide significative de

l'État à hauteur d'environ 30 millions d'euros, va lui permettre de diminuer de 30 % ses émissions dans les prochaines années.

Ce projet devrait se poursuivre par de nouveaux investissements dans le **captage et la séquestration de CO²**. Concrètement, ces investissements permettent d'économiser des centaines de milliers de tonnes de CO² à l'année, c'est-à-dire l'équivalent des émissions de plusieurs dizaines de milliers, voire de centaines de milliers de Français.

En quoi ce plan consiste-t-il ? Dans la cimenterie, les deux tiers du CO² proviennent d'une réaction chimique qui s'appelle la décarbonatation : c'est la création

de la chaux à partir du calcaire qui libère du CO². Les deux tiers des émissions de gaz à effet de serre proviennent donc du processus industriel en tant que tel, tandis que le tiers restant est issu de la combustion d'énergie.

Afin de réduire les émissions liées à la combustion, la cimenterie a, d'une part, remplacé une partie du gaz par de la biomasse.

LES MISSIONS DE LA DREETS

La DREETS intervient en matière de soutien à la **compétitivité des entreprises, de développement de l'activité et de l'emploi et d'accompagnement des mutations économiques**.

La DREETS a également des missions de suivi de la **politique du travail, d'inspection du travail, de suivi de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes**.

Enfin, la DREETS est présente dans le champ de l'**insertion sociale et professionnelle**, pour accompagner les personnes en difficulté de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi. Elle assure la **territorialisation de ces politiques publiques** dans la région et conduit ou coordonne des actions dans ses différents champs de compétences.

Les métiers, dans cette vaste direction, sont donc très variés : agent(e)s et cadres administratifs, chargé(e)s de projets ou de mission, ingénieur(e)s, médecins et inspecteur/trice(s) du travail, chargé(e) d'études et statisticien(nes), etc.



ARTHUR FOURNY CHEF DU SERVICE ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Corps des ingénieurs des mines

« Notre rôle, c'est d'aller à la rencontre des industriels et de concevoir avec eux une **feuille de route de décarbonation**. Ils y précisent leurs ambitions, les différents scénarios de décarbonation de leurs procédés et les besoins en investissements associés.

Ensuite, avec l'aide des dispositifs de l'État opérés par l'ADEME dans le cadre du **plan France 2030** (qui consacre 8 milliards d'euros pour le secteur de l'énergie et de la décarbonation), nous leur indiquons comment ils peuvent candidater à des appels à projets qui permettent de soutenir financièrement ces investissements.

Ce sont des rencontres de terrain, sur les sites industriels, des échanges techniques, des échanges technico-économiques, de la mise en relation et de l'accompagnement sur les dispositifs de l'État.

Deux agents travaillent à temps partiel spécifiquement sur ce sujet, un qui pilote et l'autre qui est plus en appui. Mais cette thématique concerne maintenant toute l'industrie, donc tous les agents du service y contribuent pour les différents secteurs industriels qu'ils suivent. »

D'autre part, elle a amélioré l'efficacité énergétique de son procédé afin de limiter la quantité d'énergie à utiliser et donc de diminuer les émissions de CO².

De façon plus générale, la DREETS accompagne les industriels pour identifier les dispositifs susceptibles de les amener à la décarbonation de leurs outils industriels et la réduction de leur consommation énergétique. Cela peut être des diagnostics cofinancés par le Conseil régional ou l'ADEME (Agence de la transition écologique), mais aussi des subventions de l'État via des appels à projets de l'ADEME ou de BPI France, par exemple dans le cadre de **France 2030**.

Les diagnostics permettent de dresser un premier bilan, souvent par le biais des consommations énergétiques, et de qualifier les postes les plus énergivores.

Par ailleurs, la décarbonation de l'industrie passe également par la substitution des

énergies et matériaux issus de ressources fossiles, par des énergies et matériaux biosourcés, issus de la ressource biomasse (combustible bois, biocarburants, biogaz de méthanisation, biomatériaux...). La DREETS Nouvelle-Aquitaine accompagne les industriels dans cette transformation.

Enfin, la DREETS souhaite accompagner des projets répondant au triple objectif « **captage, stockage, réutilisation** » du CO². Les solutions de réutilisation du CO² ne sont pas encore matures aujourd'hui, et ces **projets émergents** ont besoin du soutien de l'État, qui peut s'avérer décisif pour la survie des jeunes entreprises et l'émergence de futurs procédés souverains. Là encore, le rôle des chargés de mission de la DREETS est d'identifier ces entreprises et les orienter vers le meilleur soutien, qu'il soit financier, technique ou partenarial.

POUR ALLER PLUS LOIN :
<https://bit.ly/47PaVTK>

Sécurité et qualité alimentaires

Agir pour une meilleure alimentation



La Nouvelle-Aquitaine est la première région agricole et forestière de France. La **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)**, sous l'autorité du préfet de région, met en œuvre au niveau régional les politiques définies par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dans les domaines agricole, forestier et alimentaire.

Ses 300 agents, répartis sur 9 sites, sont notamment chargés :

- d'organiser l'action éducative dans l'enseignement technique agricole ;
- d'établir et de diffuser les statistiques et les données économiques agricoles,

forestières, agroalimentaires et agroenvironnementales ;

- de structurer les filières à l'échelle régionale, en lien étroit avec les organisations professionnelles agricoles et les collectivités ;

- de gérer les crises et les plans d'urgence.

Parmi les différents services qui composent la DRAAF, le Service régional de l'alimentation (SRAL) comprend presque 60 agents. Il dépend de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère, qui veille à la sécurité et à la qualité des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, ainsi qu'à la santé et à la protection des animaux et des végétaux.

En particulier, l'unité Alimentation du SRAL est chargée de décliner au niveau régional le **Programme national pour l'alimentation (PNA)** dont l'objectif général est d'agir « pour une alimentation saine, de qualité, durable et accessible à tous ».

Pour répondre à cet objectif, cette unité de la DRAAF promeut, impulse et soutient des **Projets alimentaires territoriaux (PAT)**. Par des actions adaptées au contexte local, ces PAT visent à **maintenir ou relocaliser l'agriculture sur le territoire, à améliorer la qualité de l'offre dans les cantines** (dans les écoles, les hôpitaux, les Ehpad, les administrations, etc.), à **agir pour l'éducation alimentaire et la justice sociale**, ainsi qu'à **lutter contre le gaspillage alimentaire**.

Ils sont portés par les acteurs du territoire : collectivités territoriales, agriculteurs, producteurs, entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation, acteurs de l'économie sociale et solidaire, organismes d'appui et de recherche, citoyens.

Ces projets répondent donc à la fois à des enjeux économiques, environnementaux (en favorisant la transition agroécologique), sociaux (en bénéficiant à un maximum de citoyens de toute condition sociale) et sanitaires (l'alimentation, la nutrition et la santé étant liés).

En Nouvelle-Aquitaine, 35 PAT ont la reconnaissance officielle du ministère (ce qui couvre près de 90 % de la population). Ils consistent par exemple à **développer les circuits courts, la vente directe, à accompagner les producteurs dans la transition agroécologique, à déployer des outils d'éducation à l'alimentation** conçus par des associations.

Certaines collectivités portent des PAT pour accompagner leurs cantines dans l'application de la **loi EGAlim**, qui impose entre autres un taux de 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de bio dans les approvisionnements. D'autres travaillent avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) sur la transmission des exploitations pour le maintien de l'agriculture sur le territoire.



EMMANUELLE BAROUD

CHEFFE DE L'UNITÉ ALIMENTATION - SRAL | DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE
Corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire

« Avec ce travail sur les Projets alimentaires territoriaux (PAT), on est sur du concret. On essaie de cibler les actions qui ont le plus d'impact possible dans la région. Réussir à **impulser des projets** liés

au Programme national de l'alimentation (PNA) et en voir les résultats, c'est très satisfaisant.

Même si parfois on peut avoir l'impression que c'est juste une petite goutte d'eau dans un océan, on participe à **faire bouger les choses pour la transition écologique**.

Et ce qui me plaît, c'est le contact avec une multitude d'acteurs : les collectivités, le monde associatif, l'ARS, l'ADEME, différentes structures... Ce sont **beaucoup de rencontres, d'échanges** avec des gens motivés qui ont beaucoup d'idées sur ce sujet de l'alimentation, primordial pour réussir la transition agroécologique. »

En 2021, dans le cadre du plan de relance, les PAT ont reçu une enveloppe exceptionnelle, qui s'élevait à 9 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine. Ce montant a permis de financer des projets d'investissement matériel, et plus seulement d'animation ou d'ingénierie, tels que des outils de transformation de denrées alimentaires.

Régulièrement, la DRAAF propose des **appels à projets** qui permettent de financer l'émergence des PAT. Les projets lauréats bénéficient non seulement de **subventions** mais aussi d'un **accompagnement**. Ils obtiennent également une reconnaissance officielle qui est l'équivalent d'une **labellisation**.

Ce suivi s'effectue en collaboration avec d'autres acteurs tels que l'ARS, l'ADEME, la DREAL (voir p. 6) ou la DREETS (voir p. 8). Ainsi, par exemple, la DRAAF travaille conjointement avec la DREETS sur un appel à projets nommé « **Mieux manger pour tous** », qui concerne des actions

garantissant aux personnes en situation de précarité un accès à une alimentation plus saine, durable et qualitative.

Autre partenaire : le Conseil régional qui s'est engagé depuis plusieurs années sur une feuille de route commune, le « pacte alimentaire pour une alimentation durable, locale, saine et équitable en Nouvelle-Aquitaine ».

Les PAT sont intégrés à ce pacte. Ainsi, la DRAAF et le Conseil régional cofinancent un groupement d'intérêt public (GIP) nommé PQN-A (Pays et quartiers de Nouvelle-Aquitaine) qui anime le réseau régional des PAT.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Cartographie des PAT recensés en Nouvelle-Aquitaine : <https://bit.ly/3SCsO3C>



Vidéos de présentation des PAT en Nouvelle-Aquitaine.

Cadre de vie

Promouvoir des projets profitables à toutes et tous



© Atelier Ferret Architectures - François CHATILLON Architecte

Patrimoine, lieux de visite et de spectacle, médiathèques... la Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions les mieux dotées en matière de lieux, d'équipements culturels et d'espaces protégés. Et c'est la **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)**, service déconcentré du ministère de la Culture, qui y met en œuvre la politique culturelle de l'État dans les domaines de la création et de l'éducation artistiques, de la protection et de la valorisation des patrimoines, de la promotion de l'architecture, etc.

Ainsi, au sein de ses **12 Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP)**, les architectes des bâti-

ments de France (**ABF**) et leurs équipes ont pour mission la **promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité** s'intégrant harmonieusement dans le milieu environnant, la **conservation des monuments historiques** et le **contrôle des projets** menés dans les espaces protégés.

À Royan par exemple, les agents de la DRAC (CRMH, SRA, conseillers et UDAP) de Charente-Maritime ont accompagné la Ville et les maîtres d'œuvre spécialisés dans la réhabilitation du Palais des congrès. Symbole de la reconstruction après-guerre et bâtiment iconique de cette période du renouveau architectural, il a été réaménagé dans les années 1980 et inscrit au titre des monuments historiques en 2011.

Puis la Ville de Royan a souhaité lui rendre sa fonction de Palais des congrès et lui redonner son lustre d'origine, tout en améliorant le confort du bâtiment et en l'adaptant aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité.

Le « cube » construit dans les années 1970 à l'arrière a alors été détruit afin de retrouver la transparence originelle des lieux. La façade côté mer, quant à elle, a été reprise à l'identique avec la restauration des panneaux Prouvé redécouverts dans leurs couleurs d'origine, notamment grâce aux archives et à la stratigraphie.

Ce travail de mise en valeur du Palais des congrès, qui a vu l'intervention des services de la DRAC sur les plans conceptuel,

technique et financier, rejaillit sur l'ensemble du Site patrimonial remarquable (SPR) au sein duquel il se trouve. En effet, les architectes des bâtiments de France de Charente-Maritime ont été sollicités par la suite pour accompagner des projets sur le bâti environnant, modeste ou plus solennel.



MATHILDE HARMAND
ADJOINTE AU CHEF DE
L'UDAP DE LA GIRONDE (33)
Architecte des bâtiments
de France, corps des AUE

« Les UDAP sont de **petites équipes**, ce qui, à mon sens, est une plus-value dans le milieu administratif. Il y a des agents administratifs, des techniciens, des ingénieurs. Tous ont des **histoires professionnelles très différentes** : on trouve d'anciens géographes, artisans, personnels de collectivité qui ont travaillé dans des services d'urbanisme, historiens de l'art, paysagistes...

Comme les UDAP ont des **missions très variées**, toute expérience peut être utile au groupe. Ces petites équipes forment un **réseau solidaire**. On se connaît assez bien, on partage nos informations, nos questionnements.

Je me sens utile pour la défense de l'intérêt général parce que **j'agis pour l'amélioration du cadre de vie**. Dans chaque situation, il s'agit de trouver la meilleure option possible, le projet qui sera le plus réussi, le plus profitable à toutes et tous. »



LIONEL MOTTIN CHEF DE L'UDAP DE LA CHARENTE-MARITIME (17)
Architecte des bâtiments de France, corps des AUE

« Ce qui me passionne dans mon quotidien d'architecte des bâtiments de France, c'est la **diversité des territoires** dans lesquels nous intervenons en Charente-Maritime. C'est très différent quand j'exerce sur le terrain mes missions dans les secteurs de marais, dans l'estuaire de la Gironde ou de la Charente, dans l'arrière-pays poitevin, sur l'Île de Ré, l'Île d'Oléron ou l'Île d'Aix.

Cette pluralité des territoires implique non seulement une **diversité des paysages et des sites mais aussi des savoir-faire, des techniques ancestrales** : les artisans travaillent différemment en Saintonge et dans l'Aunis, par exemple. Ce que je trouve intéressant également, c'est l'emboîtement des échelles : l'on peut travailler sur de grands territoires à l'échelle des **ScoT (Schémas de cohérence territoriaux)**, qui peuvent comprendre 30 ou 150 communes, et l'on peut intervenir à l'échelle d'un petit bâtiment à réhabiliter, sur le dessin d'une menuiserie et sa quincaillerie du XVIII^e siècle par exemple.

J'apprécie enfin la **richesse des relations professionnelles** : avec les artisans (maçons, charpentiers, restaurateurs de peinture, etc.), les élus, les collègues de la DRAC, le préfet, les sous-préfets et bien entendu le public, etc. »

Avec le service de l'urbanisme, de la voirie, le maire ou encore le Service régional de l'archéologie (SRA), ils font évoluer la ville tout en protégeant son patrimoine médiéval, du XIX^e siècle ou des années 1950. C'est d'autant plus important que Royan se situe dans la « zone tampon » du phare de Cordouan, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. (Voir p. 14)

Dans ce même département, le port de La Rochelle a quant à lui été réaménagé avec un double objectif :

- requalifier l'espace public en y donnant moins de place aux véhicules et en y remettant du végétal ;
- protéger les biens et les personnes, à travers des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Ce travail a été mené dans une **approche pluridisciplinaire qui a réuni des paysagistes, les services de l'archéologie, de la conservation des monuments historiques, de la voirie, etc.**

Les quais et les digues de la ville ont été légèrement surélevés au moyen d'em-marchements, afin de pouvoir protéger la ville en cas d'évènement météorologique exceptionnel : ces nouveaux aménagements dépassent de 60 centimètres la hauteur nécessaire pour protéger la ville face à une tempête telle que Xynthia, qui a marqué les Rochelais en 2010.

En cas d'alerte météo, il est également prévu que les services de la Ville installent des barrières anti-inondations appelées batardeaux.

En outre, du port à la gare, les voitures ont laissé la place aux piétons et aux cyclistes. C'est désormais un espace partagé de promenade, de rencontre et de rassemblement pour la population.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Site de la DRAC : <https://bit.ly/47Uza38>

Recrutement des architectes urbanistes de l'État (AUE) : <https://bit.ly/4871Y8s>

Mer et littoral

Agir pour la protection et la sécurité de l'environnement marin



© Fabrice POIRIER

La Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique (DIRM SA) participe à la mise en œuvre des politiques publiques maritimes et littorales à l'échelle des 723 km de la façade de Nouvelle-Aquitaine.

Soutien et régulation des activités maritimes, contrôle de la sécurité des navires, formation professionnelle, entretien des phares ou encore protection de l'environnement marin et lutte contre les pollutions, telles sont quelques-unes des grandes missions portées par la DIRM SA.

Au quotidien, ce sont près de 150 agents qui, à travers des compétences d'une grande diversité et technicité, se

donnent l'ambition de contribuer au développement durable de la mer, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du monde maritime.

Ainsi, les agents des Phares et Balises assurent la sécurité de la navigation. Ils garantissent le bon fonctionnement des aides à la navigation maritime, c'est-à-dire les phares, les bouées, les feux, espars et autres équipements qui permettent aux navigateurs de se diriger et d'identifier les dangers. Ils instruisent les dossiers de création, modification ou suppression de ces aides, les entretiennent, contrôlent leur conformité avec les documents officiels (cartes marines, décisions administratives et systèmes d'information) et communiquent aux navigateurs tout change-

ment de situation (feu éteint, bouée qui dérive, etc.).

Les compétences nécessaires à la réalisation de ces missions sont diverses. Des chaudronniers, des métalliers et des peintres travaillent sur les structures en acier comme les bouées, les feux ou des installations en mer, supports des aides à la navigation, qu'ils soient monuments historiques ou de conception moderne. Des électriciens et des électroniciens, au niveau d'expertise pointu, installent, entretiennent des dispositifs comme le Racon (transpondeur radar), les AIS (Automatic identification system ou Système d'identification automatique) et des systèmes de télésurveillance qui donnent l'alerte en cas de défaillance

d'une aide à la navigation. Ils paramètrent les différents feux, assurent leur synchronisation et contrôlent l'ensemble des installations électriques.

La gestion des approvisionnements et des stocks de pièces, l'entretien des bâtiments (maçonnerie, menuiserie...) ou des espaces verts, ou encore l'indispensable entretien mécanique des groupes électrogènes et des engins techniques ou véhicules constituent également des composantes essentielles des compétences requises.

Enfin, outre la gestion fine du suivi financier, de la prévention et de la sécurité au travail, des compétences liées à l'entretien et à la valorisation du patrimoine sont in-



CHRISTOPHE BOUTIN
CHEF DE LA SUBDIVISION DES PHARES ET BALISES ET DU CENTRE DE STOCKAGE POLMAR DU VERDON
Corps des ingénieurs civils de la Défense

« Notre cadre de travail, en mer, sur des sites remarquables et atypiques, est exceptionnel. Dans ce cadre privilégié, nous cherchons perpétuellement à innover en modernisant les technologies employées sur les aides à la navigation, mais aussi en améliorant nos pratiques dans une démarche de responsabilité écologique. Ainsi, cette année, nous avons remporté un appel à projets en faveur de la biodiversité : notre projet consiste à aménager en abri à poissons le bloc de béton que l'on coule au fond de l'eau quand on installe une bouée en mer. »



MARION FIELBARD CHEFFE DU CENTRE DE SÉCURITÉ DES NAVIRES
Corps des ingénieurs des travaux publics de l'État

« Au CSN, nous avons la chance d'exercer un métier de terrain qui réunit notre intérêt pour la technique et pour le milieu maritime, puisque nous nous rendons directement sur les navires. Nous réalisons une mission de service public en proximité avec l'utilisateur

et en contact avec de nombreux professionnels : marins, armateurs, architectes navals, chantiers, motoristes, électriciens, etc.

Aussi, nous sommes autonomes dans nos décisions : à la fin de la visite, c'est nous-mêmes qui signons (ou pas) le permis de navigation. Cette prise de responsabilité est valorisante. »

dissociables des ressources nécessaires à la bonne exécution des missions.

Des liens étroits sont entretenus avec la DRAC et les gestionnaires des phares (offices du tourisme, syndicats mixtes, associations) afin de mettre en valeur ce patrimoine. Certains phares sont en effet classés ou inscrits au titre des monuments historiques (celui de Cordouan est même inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco).

Témoins et acteurs de l'évolution technologique des phares et du balisage maritime, les agents des « PharBal » contribuent à valoriser cette histoire auprès du grand public en mettant à disposition leurs collections d'objets anciens tels que des lentilles de Fresnel.

La subdivision du Verdon-sur-Mer abrite aussi un centre interdépartemental de stockage et d'intervention POLMAR qui regroupe les matériels nécessaires à une protection du littoral en cas de pollution maritime. Dans la perspective d'une réorganisation du stockage POLMAR, il deviendra un centre de renfort national, notamment pour les barrages. Un projet immobilier d'agrandissement en cours va lui permettre de doubler la capacité de stockage de ces derniers (jusqu'à 11 000 mètres !)

D'autres agents de la DIRM contribuent à assurer la sécurité en mer, au sein du Centre de sécurité des navires (CSN). Leur mission consiste à visiter les navires professionnels tels que les navires de pêche, les navires à passagers, les remorqueurs, les cargos, etc. Ils délivrent des permis de navigation aux navires français et internationaux, au respect des conventions internationales, des directives européennes et des règlements nationaux en matière de sécurité, de prévention de la pollution et de certification sociale (qui concerne les conditions de travail et de vie à bord).

Les agents du CSN suivent les navires dès leur construction. C'est le cas actuellement pour le renouvellement de la flotte de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) du territoire national : depuis l'avant-projet aux essais en mer, en passant par les visites de chantier, ils participent à la construction des 200 navires par le chantier naval Couach, sur le bassin d'Arcachon.

POUR ALLER PLUS LOIN :
L'Atlas de la Mer et du Littoral
<https://bit.ly/3MHUwbm>

Les Secrétariats généraux communs départementaux

Au service de l'administration et des agents publics



Préfecture de NIORT (79) © Benoit FELACE - Courrier de l'Ouest

Créés le 1^{er} janvier 2021 et placés sous l'autorité du préfet, les **Secrétariats généraux communs départementaux (SGCD)** sont des services à vocation interministérielle qui ont la responsabilité des **fonctions supports de l'ensemble de l'administration de l'État dans les départements**.

Ils interviennent en matière de budget, d'achat public, d'affaires immobilières et de maintenance des bâtiments, de systèmes d'information et de communication, de logistique, d'archivage, d'accueil du public et de ressources humaines.

Ils assurent à ce titre la gestion des agents de la préfecture, des sous-préfectures et des directions départementales inter-

ministérielles (c'est-à-dire les Directions départementales des territoires – DDT – et les Directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations – DDETSPP).

L'organisation des SGCD est propre à chaque département et évolue pour répondre aux attentes qui changent en fonction des besoins.

Ainsi, le SGC 79, initialement organisé en trois pôles (numérique et proximité, ressources matérielles et ressources humaines), a créé un quatrième pôle dédié à la **relation à l'usager** (c'est-à-dire au public des différentes structures) en regroupant notamment toutes les fonctions d'accueil :

accueil général, accueil téléphonique, point d'accès numérique.

Le pôle numérique et proximité (PNP) a également fait l'objet d'adaptations liées à l'activité du service : l'une tournée vers les projets de long terme, l'autre essayant de répondre de manière efficace aux besoins immédiats des agents.

Le pôle ressources humaines, quant à lui, est passé d'une approche transversale des RH à une organisation par structure, avec des gestionnaires dédiés à chacune.

Au SGC 64, **l'immobilier** a son propre pôle qui assure la gestion des 30 000 m² de ses locaux professionnels.

Des projets d'envergure y sont menés grâce à la mutualisation des compétences que la création des SGCD a permise, dans l'objectif d'accompagner la rénovation énergétique et environnementale de ce parc.

Les SGCD, dans leur rôle immobilier, sont au cœur des préoccupations liées à la **transition énergétique**. Ainsi, dans les Pyrénées-Atlantiques, la **rénovation énergétique et thermique** d'un bâtiment de la cité administrative de Pau a été réalisée dans le cadre du plan de relance, avec un budget de 3,3 millions d'euros. Objectif : réduire la consommation de 1027 MWh à 297 MWh, soit une économie de 71 %



NICOLAS BRISSÉ
DIRECTEUR ADJOINT,
CHEF DU SERVICE RH DE
LA CITÉ ADMINISTRATIVE
DE PAU (64). Corps des
attachés d'administration

« Au SGC 64, nous avons choisi de garder des implantations sur deux sites : nos 70 agents sont répartis à la cité administrative et à la préfecture, directement auprès des services bénéficiaires de l'ATE, qui comptent environ 600 agents.

Cette organisation nécessite un effort de coordination dans la gestion des dossiers qui peuvent être transversaux, y compris en service RH, mais **cette proximité est appréciée des agents des services bénéficiaires** autant que des agents des SGC. »



DOMINIQUE LARONDE
DIRECTEUR DU SGC DES DEUX-SÈVRES (79)
Corps des attachés d'administration

« Les SGCD assurent l'accueil des agents qui arrivent dans les services de l'administration territoriale de l'État.

D'une part, ils gèrent leur prise en charge sur le volet financier et statutaire. D'autre part, ils mettent en place un dialogue avec leur chef de service pour préparer les conditions matérielles de leur arrivée (bureau, outil informatique, carte professionnelle...). Dans les Deux-Sèvres, nous **organisons pour tous les nouveaux arrivants des demi-journées d'accueil** pour leur présenter l'administration territoriale de l'État et répondre à leurs premières questions. »

bien supérieure à la baisse de 60 % imposée aux bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² à l'horizon 2050 par le décret issu de la loi Élan.

L'empreinte carbone du bâtiment rénové se trouve, quant à elle, diminuée de 186 tCO²/an. Les travaux ont consisté à :

- isoler les murs, les fenêtres et la toiture ;
- installer des lumières à LED et une VMC double flux ;
- raccorder le bâtiment au réseau de chaleur mis en place par l'agglomération paloise ;
- installer, sur la toiture terrasse, des panneaux photovoltaïques bas carbone fabriqués en France ;
- installer une Gestion technique de bâtiment (un système informatisé connecté à des capteurs et des automates permettant de piloter et superviser l'ensemble des équipements installés).

Dans ce même **objectif d'économies énergétiques et financières**, le SGC 79 a mis en place un télétravail « sobriété énergétique » obligatoire : le vendredi, pendant toute la période où cela est nécessaire, le chauffage est éteint à la préfecture et la DDETSPP, sauf dans une salle mise à la disposition des agents dont les

missions ne sont pas télétravaillables. Les économies sont reversées au budget et utilisées pour d'autres actions au bénéfice des agents.

Parmi les autres projets du SGC des Deux-Sèvres, les agents, pour développer l'attractivité de leur territoire, ont travaillé sur la **marque employeur** à travers des vidéos qui mettent en valeur leur département et les différents services de l'administration territoriale de l'État (ATE) qui y sont implantés.

Voir la vidéo : <https://bit.ly/3N4aVqE>

Ce travail passe également par des initiatives qui favorisent la cohésion et la cohérence au sein des services de l'administration territoriale. Ainsi, le SGC 79 organise des séminaires réunissant la centaine de cadres de l'ATE autour d'un sujet commun.

Enfin, les agents de ce SGC tentent de répondre à la problématique du dernier kilomètre : il s'agit de permettre aux politiques publiques d'atteindre directement leur cible, de rendre visible l'action de l'État et d'**accompagner au mieux les citoyens en difficulté face à la dématérialisation des procédures**.

Choisir le service public en Nouvelle-Aquitaine



Véritable vitrine de la nouvelle marque employeur de l'État, la plateforme [choisir le service public.gouv.fr](https://bit.ly/3GnqqX1) est un point d'entrée incontournable pour tous les candidats qui souhaitent rejoindre le service public, ainsi que pour les agents en quête de mobilité. Vous y retrouverez également des actualités, des conseils et des accès vers les pages employeurs... Bonne visite !

NOS MÉTIERS

Les métiers du service public sont bien plus nombreux qu'on ne l'imagine (plus de 1 000 métiers !).

Des fonctions administratives (adjoint administratif, attaché d'administration...) ou spécifiques (sapeur-pompier, officier de police, inspecteur des impôts...), et encore bien d'autres métiers du secteur privé (cuisinier, jardinier, architecte, ingénieur, médecin...) : presque toutes les professions sont représentées !

Pour en savoir plus sur la diversité des métiers, consultez la page :

Nos domaines métiers :

<https://bit.ly/3GnqqX1>

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la Fonction publique :

<https://bit.ly/3ux3LVx>

CALENDRIER GÉNÉRAL DES CONCOURS

Plusieurs possibilités sont offertes pour devenir agent public. Et lorsque l'on souhaite devenir fonctionnaire, le concours reste le moyen privilégié et le plus connu.

Nos concours : <https://bit.ly/3RbF2Ou>

TRAVAILLER DANS LA FONCTION PUBLIQUE SANS CONCOURS

La Fonction publique souhaite attirer et recruter de nouveaux talents, des personnes avec des profils professionnels variés, une expertise et des compétences recherchées. Ainsi, les possibilités de recrutement sur contrat sont facilitées, en CDD, pour répondre à un besoin temporaire ou pourvoir un poste auquel aucun fonctionnaire n'a candidaté. Après 6 ans, le contrat peut être renouvelé en CDI.

Pour aller plus loin : <https://bit.ly/3T9zLcD>

DEVENIR FONCTIONNAIRE LORSQUE L'ON EST EN SITUATION DE HANDICAP

Tous les talents qui souhaitent travailler au service de l'intérêt général ont leur place dans la Fonction publique. Vous souhaitez donner du sens à votre travail ? Sachez que les employeurs publics se mobilisent pour une **Fonction publique plus inclusive**. Il existe plusieurs dispositifs permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder au statut de fonctionnaire.

Pour aller plus loin :

<https://bit.ly/47YOYkO>

FONCTION PUBLIQUE +

UNE DÉMARCHE CONSTRUITE AVEC ET POUR LES AGENTS PUBLICS

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a lancé, le 1^{er} février 2023, une réforme d'ampleur sur l'attractivité de la Fonction publique. Celle-ci comprend le programme **Fonction Publique +** qui vise à améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des agents publics.

Il s'articule autour de **six engagements concrets** sur les pratiques managériales, la simplification, la prise d'initiative, la modulation du temps de travail, l'accès au logement ou l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

<https://bit.ly/46isVV5>



Sonia BAILLET DIRECTRICE DE LA PLATE-FORME RÉGIONALE D'APPUI INTERMINISTÉRIEL À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (PFRH) DE NOUVELLE-AQUITAINE
Corps des ingénieurs d'études

« La PFRH est positionnée comme relais des politiques nationales en RH et animatrice de coopération interministérielle et inter-versants de la Fonction publique. Elle a un rôle essentiel en matière de conseil, d'appui et dans la mise en œuvre d'actions en matière **d'attractivité, de promotion de la mobilité, de développement des compétences** utiles au territoire régional.

En tant que pôle d'expertise et d'appui aux services de l'État en région, elle impulse de nouvelles méthodes et organisations de travail, d'animation de collectif dans l'innovation, l'expérimentation et les échanges de pratiques.»

LES OFFRES D'APPRENTISSAGES ET DE STAGES

La Fonction publique accueille des apprentis dans tous les domaines et de tous niveaux, sur l'ensemble du territoire national, dans les trois versants de la Fonction publique : territoriale, État et hospitalière.

Toutes les offres d'apprentissages et de stages : <https://bit.ly/3Rn4UIb>

LES CORDÉES DU SERVICE PUBLIC

Ce dispositif, qui s'appuie sur des partenariats entre des collèges, des lycées et des écoles du service public, vise à accroître l'ambition scolaire des jeunes « encordés », à lever l'autocensure et à les accompagner vers les métiers et les concours de la Fonction publique.

Pour aller plus loin :

<https://bit.ly/47WRB6P>

LES PRÉPAS TALENTS

Vous aspirez à entrer dans la Fonction publique ? Vous souhaitez être accompagné pour préparer les concours de la Fonction publique ?

Vous pouvez intégrer une Prépa Talents pour vous former aux métiers de la Fonction publique. Les inscriptions sont ouvertes !

Pour aller plus loin :

<https://bit.ly/3Ro3zkB>

LES ÉCOLES DU SERVICE PUBLIC

Découvrez les métiers, les modalités de recrutement et la scolarité proposés par ces grandes écoles du service public qui forment les cadres de demain !

Pour aller plus loin :

<https://bit.ly/47tURH3>

NOS DISPOSITIFS DE MENTORAT

Le mentorat, un accompagnement pour favoriser la réussite et l'épanouissement de tous ! Devenir mentor pour accompagner des jeunes ou d'autres agents publics, être accompagné par un mentor pour découvrir un métier, un service ou développer son projet professionnel, c'est possible aussi dans la Fonction publique !

Pour aller plus loin :

<https://bit.ly/3thNZ0i>

Faciliter votre intégration et votre parcours professionnel



Pour répondre à vos besoins en matière d'action sociale, de formation et de mobilité, la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH), rattachée au SGAR de Nouvelle-Aquitaine (Secrétariat général pour les affaires régionales - Préfecture de région), met en place des actions destinées aux agents publics néo-aquitains et nouveaux arrivants. Vos services de ressources humaines s'en font le relais.

ACTION SOCIALE

Parallèlement et en complément de l'action sociale proposée par votre ministère ou l'établissement public dont vous relevez, sous réserve qu'il adhère au dispositif, vous pouvez bénéficier des prestations de l'action sociale interministérielle : **garde d'enfants, vacances, logement, restauration...**

Des personnels de santé, de prévention et d'assistance sociale sont aussi à votre disposition pour vous accompagner dans différentes situations difficiles que vous pouvez rencontrer.

Je viens d'intégrer la fonction publique de l'État, puis-je bénéficier d'une aide financière pour m'installer ?

Vous pouvez demander l'Aide à l'installation des personnels de l'État (AIP) : d'un montant maximal de 1500 €, elle contribue à financer, dans le cas d'une location vide ou meublée, vos dépenses engagées au titre du premier mois de loyer, des frais d'agence, du dépôt de garantie ou des frais de déménagement. Sur le site www.aip-fonctionpublique.fr, vous pourrez faire une simulation, constituer votre dossier en ligne ou télécharger un dossier à imprimer.

Si j'ai besoin d'un logement d'urgence ?

Un logement temporaire peut vous être attribué. Cette solution d'hébergement est proposée en priorité aux agents qui connaissent des situations d'urgence telles qu'une séparation, des violences intrafamiliales, etc. Elle peut également être proposée aux agents en mobilité, en attente de trouver leur logement définitif dans les zones à forte tension immobilière. Il convient de vous adresser à l'assistant de service social de votre service d'affectation qui étudiera votre situation et transmettra le formulaire de demande au conseiller action sociale.

Mon congé de maternité/paternité se termine, qu'est-il prévu pour la garde de mon enfant ?

Pour votre (vos) enfant(s) de moins de trois ans, vos services RH réservent des places dans des crèches de l'ensemble de la région. Deux campagnes de dépôt de dossier ont lieu, au printemps et à l'automne, pour une entrée en crèche en septembre ou en janvier. Des critères sociaux comme la situation de handicap, la gémellité, la monoparentalité ou les horaires atypiques sont pris en compte pour l'attribution des places en fonction des disponibilités.

RESSOURCES HUMAINES : LES ENJEUX STRATÉGIQUES

Pour accompagner les services de l'ATE et des employeurs publics des trois versants, une stratégie RH nationale est déclinée sur le territoire par les **Plates-formes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) des SGAR** (Secrétariats généraux pour les affaires régionales - Préfectures de région), autour de quatre enjeux stratégiques RH :

- le renforcement de l'attractivité de la Fonction publique ;
- l'encouragement des mobilités fonctionnelles dans le bassin de vie ;
- le renforcement de la professionnalisation des agents publics par la formation continue ;
- l'accompagnement des transformations et des organisations de travail.

Une adresse mail est à votre disposition : creche@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

En cas de besoin en dehors des deux campagnes de dépôt de dossier, adressez-vous à l'assistant de service social de votre service d'affectation qui vous accompagnera.

Quel que soit le mode de garde de votre (vos) enfant(s) de moins de six ans, vous pouvez régler tout ou partie des frais avec les **Chèques emploi service universels (CESU)** que l'État accorde à ses agents.

Faites votre demande sur :

www.cesu-fonctionpublique.fr

Et pour mes loisirs ?

Pour améliorer votre budget loisirs, vacances, culture, le **chèque-vacances** peut vous être accordé sous certaines conditions. Cette prestation est basée sur votre épargne, abondée d'une participation de l'État pouvant représenter 10 à 30 % du montant épargné (35 % pour les moins de 30 ans). Vérifiez votre éligibilité et constituez votre dossier sur :

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

Je suis confronté à une situation difficile liée à ma santé, à mes conditions de travail ou à ma vie personnelle : qui contacter ?

Vous pouvez demander, auprès de votre service RH, à rencontrer :

- votre médecin de prévention ;
- votre assistant de service social ;



Julie FRÉDEFON
CONSEILLÈRE EN ACTION SOCIALE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL À LA PFRH DE NOUVELLE-AQUITAINE

Corps des attachés d'administration

« L'action sociale régionale interministérielle vous accompagne afin d'améliorer vos conditions de vie. »

- votre assistant de prévention (pour alerter sur un besoin en termes de prévention et de sécurité et pour connaître les registres sécurité) ;
- les membres de votre CHSCT (pour alerter d'une situation liée aux conditions de travail) ;
- votre correspondant handicap.

Je suis concerné par un souci de maintien dans l'emploi dû à mon handicap.

Le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et le Cap Emploi peuvent vous aider, en lien avec votre DRH et votre médecin de prévention, acteurs incontournables. Ainsi, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement adapté et des moyens de compensation d'un éventuel handicap reconnu ou en cours de reconnaissance.

Voir www.fiphfp.fr

et www.capemploi.info

suite p. 22 >

Pour en savoir plus sur l'action sociale interministérielle :

Voir le site du **SRIAS** : <https://bit.ly/4akKJIA>

FORMATION

Juste après votre réussite au concours ou lors de votre arrivée dans un nouveau poste, vous disposez d'une formation professionnelle dite statutaire pour vous permettre d'exercer vos fonctions. Puis, tout au long de votre carrière, vous pouvez bénéficier de formations afin de vous adapter aux évolutions de votre poste ou de préparer votre mobilité professionnelle.

Différents dispositifs de formation et de reclassement sont accessibles aux agents publics (plan de formation, préparation aux concours, compte personnel de formation, congés de bilan de compétences, de VAE, de transition professionnelle, etc.).

Plus d'infos sur :

> **le bilan de compétences dans la fonction publique d'État :**

<https://bit.ly/3RhqlcB>

> **le compte personnel de formation (CPF) dans la fonction publique d'État :**

<https://bit.ly/3tigkE3>

> **le congé de formation professionnelle (CFP) dans la fonction publique d'État :**

<https://bit.ly/41hMpbj>

> **la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la fonction publique d'État :**

<https://bit.ly/3uUjgHo>

Quand demander une formation ?

Chaque année, vous bénéficiez d'un **entretien de formation**, parfois dans le cadre de l'entretien professionnel, réalisé par votre supérieur hiérarchique.

Lors de cet entretien sont abordées vos perspectives professionnelles et personnelles et les besoins en formation qui en découlent.

Votre supérieur hiérarchique peut vous y proposer des objectifs de formation, et c'est aussi pour vous le moment idéal d'exprimer vos propres souhaits auxquels vous aurez réfléchi avant l'entretien. Vous pouvez aussi, à tout moment de l'année, effectuer une demande de formation.

Où consulter les formations proposées et comment s'y inscrire ?

En complément des offres de formation

ministérielles, le service régional de la formation de la PFRH Nouvelle-Aquitaine déploie un plan régional interministériel de formation.

Cette offre de formation est ouverte à tous les agents de l'État de Nouvelle-Aquitaine. Elle poursuit trois grandes orientations :

- **l'accompagnement des encadrants** dans l'exercice de leurs responsabilités managériales ;

- **le développement personnel et professionnel** des agents (préparation concours et mobilité) ;

- **la professionnalisation des agents** par domaine d'expertise (filière RH, juridique, budgétaire..).

Les agents peuvent prendre connaissance des offres et s'inscrire directement en ligne grâce à l'outil **Safire** :

<https://bit.ly/4atI0qm>

Les agents peuvent également **se former à distance** avec la plate-forme interministérielle de formation en ligne **Mentor**, déployée par la DGAFP.

Plus de 100 formations sont ainsi disponibles en libre accès sur 13 grandes collections (management, numérique, hygiène et sécurité, environnement professionnel..).

<https://mentor.gouv.fr>



Mélanie ABEL, CONSEILLÈRE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES À LA PFRH DE NOUVELLE-AQUITAINE
Corps des attachés d'administration



Gwendoline HAENTJENS, CONSEILLÈRE MOBILITÉ-CARRIÈRE À LA PFRH DE NOUVELLE-AQUITAINE. Corps des attachés d'administration

Une Quinzaine de l'emploi public en Nouvelle-Aquitaine

« Chaque année, la PFRH organise un événement régional dédié à l'emploi public, en présentiel et en ligne : la Quinzaine de l'emploi public.

Cet événement, plus large que le seul périmètre de l'administration territoriale de l'État (ATE) puisqu'il regroupe plus de **50 employeurs en interministériel et interservice**, met en lumière les employeurs publics, leurs missions et leurs offres d'emploi.

Il propose des actions ciblées à destination des agents publics désireux de s'engager dans une démarche de **mobilité professionnelle**. Cet événement est également **accessible au grand public** (salariés du privé, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés) tenté par l'expérience !

En parallèle, forte de la nouvelle marque employeur de l'État « **Choisir le service public** », la PFRH participe, aux côtés de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et des employeurs publics, aux salons étudiants de la région pour porter cette nouvelle dynamique et promouvoir les métiers de la Fonction publique ! »

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3sSEyEE>



MOBILITÉ

Je souhaite m'engager dans une démarche de mobilité, comment m'informer sur les différentes possibilités ?

En qualité d'agent public, fonctionnaire ou contractuel de droit public, vous avez l'opportunité de pouvoir effectuer plusieurs mobilités au cours de votre carrière : **mobilité fonctionnelle** (changement de poste), **mobilité géographique** (changement de poste et de secteur géographique), **mobilité interministérielle ou inter fonction publique** (État, territoriale ou hospitalière).

Quel parcours d'accompagnement à la mobilité m'est accessible, en tant qu'agent public néo-aquitain ?

En complément des dispositifs ministériels ou établissements publics dont vous relevez, un parcours d'accompagnement individualisé à la mobilité est proposé par la PFRH. Conçu en projet d'ingénierie de formation, ce dispositif vous offre la possibilité de construire votre parcours d'accompagnement en fonction de vos besoins et du niveau de maturité de votre projet autour de **sept ateliers thématiques**.

L'inscription se fait en priorité sur proposition du conseiller mobilité-carrière de votre structure ou, à défaut,

du conseiller mobilité-carrière de la PFRH. Pour en savoir plus sur votre PFRH : <https://bit.ly/47SCMTn>



Pour aller plus loin :

- téléchargez le guide de la DGAFP

« Agir pour son projet de mobilité professionnelle » : <https://bit.ly/46VntYH>

- téléchargez la plaquette « Parcours d'accompagnement à la mobilité professionnelle » : <https://bit.ly/46XMen8>



Isabelle GRANDEAU
CONSEILLÈRE FORMATION INTERMINISTÉRIELLE À LA PFRH DE NOUVELLE-AQUITAINE
Corps des attachés d'administration

« Notre ambition est de proposer une offre adaptée aux besoins des agents et aux attentes des services en lien avec les évolutions de l'environnement institutionnel et de la société.

Nous souhaitons que notre offre soit **accessible partout et pour tous.** »



La préfecture et les services de l'État en région Nouvelle-Aquitaine

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Region-et-institutions>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :  @PrefAquitaine33   

Les services de l'État en Charente (16)

<https://www.charente.gouv.fr/>

Les services de l'État en Charente-Maritime (17)

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/>

Les services de l'État en Corrèze (19)

<https://www.correze.gouv.fr/>

Les services de l'État dans la Creuse (23)

<https://www.creuse.gouv.fr/>

Les services de l'État en Dordogne (24)

<https://www.dordogne.gouv.fr/>

Les services de l'État en Gironde (33)

<https://www.gironde.gouv.fr/>

Les services de l'État dans les Landes (40)

<https://www.landese.gouv.fr/>

Les services de l'État dans le Lot-et-Garonne (47)

<https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/>

Les services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques (64)

<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/>

Les services de l'État dans les Deux-Sèvres (79)

<https://www.deux-sevres.gouv.fr/>

Les services de l'État dans la Vienne (86)

<https://www.vienne.gouv.fr/>

Les services de l'État en Haute-Vienne (87)

<https://www.haute-vienne.gouv.fr/>



Livret commandé et piloté par SGAR/PFRH Nouvelle-Aquitaine,
conçu et réalisé par Vocation Service Public.
Photo de couverture © Fabrice POIRIER.
Imprimé en Nouvelle-Aquitaine par imprimerie SGC33.
Janvier 2024.